

MISE EN SERVICE / RÉSILIATION	
Mise en service à la suite d'un raccordement nouveau (HTB, HTA, BT > 36 kVA)	100a Catégorie 1
Description :	La prestation consiste à mettre en service un nouveau point de connexion, à la suite de travaux de raccordement.
Actes élémentaires compris :	La prestation est considérée comme réalisée lorsqu'ont été effectués exclusivement : <ul style="list-style-type: none"> - la mise sous tension du nouveau point de connexion - la programmation du (des) compteur(s) - le relevé des index - le rattachement contractuel du point de connexion au périmètre du fournisseur et/ou du responsable d'équilibre - pour les points de livraison HTB et HTA, le raccordement sur la ligne Réseau Téléphonique Commuté activée par le client
Clauses restrictives :	La prestation est réalisée sous réserve que : <ul style="list-style-type: none"> - les travaux de raccordement soient terminés et que la mise en exploitation des ouvrages de raccordement du Distributeur ait été réalisée - le montant total des travaux de raccordement ait été réglé - le client produise l'attestation de conformité des installations visée par Consuel (conformément aux normes en vigueur, notamment les normes NF C13-100 et NF C 15-100 pour les clients HTA) - les conventions de raccordement et d'exploitation soient en vigueur - la puissance demandée soit au plus égale à la puissance de raccordement et dans la plage de réglage des TC - un accord de rattachement au responsable d'équilibre ait été transmis pour les clients en contrat CARD ou que le client dispose d'un contrat avec un fournisseur d'électricité - le client soit présent lors de la réalisation des travaux - pour les points de livraison HTB et HTA, le client ait mis à disposition du Distributeur un point de raccordement dédié opérationnel et activé, disponible et conforme aux normes de télécommunication, à proximité immédiate du compteur pour le raccordement de la ligne Réseau Téléphonique Commuté
Délai de réalisation :	Standard : 10 jours ouvrés Express ¹ : 5 jours ouvrés
Prix ² :	Version standard : 161,44 € HT 193,73 € TTC
Canaux d'accès à la prestation :	Client CARD : demande écrite du Client (courrier, e-mail) Client Contrat Unique : demande du Fournisseur sur portail du Distributeur

¹ Frais **version express** appliqué en sus du prix de la version standard : [voir tableau de frais page 7](#)

² Prestation réalisable hors heures ouvrées : [voir tableau de synthèse page 11](#)